Image not found or type unknown

Ma demie sœur mineur

Par **Boncoeur**, le **21/04/2022** à **13:23**

Bonjour,

Je suis reconnu réfugiés le 01/04/2022 sachant que je suis ni mariée et pas d'enfants.

J'aimerais savoir comment faire pour ramener ma demie sœur de même mère en France avant sa majorité. Elle aura 14ans le 26 Avril

Je veux la ramener pour la protéger de l'excision quelle risque de subir dans notre pays (Senegal) et aussi qu'elle poursuive ses études en France.

Merci de me répondre s'il vous plaît, quelles sont les démarches a suivre?

Cordialement,

Par **youris**, le **21/04/2022** à **13:41**

bonjour,

n'ayant pas l'autorité parentale, vous n'avez aucun pouvoir pour demander la venue en France de votre demie-soeur.

il me semble que l'excision est interdite au Sénégal.

salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés